

Profil : Ministère des Affaires étrangères Ministère du Commerce international

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) représentait le Canada à l'étranger grâce à un réseau de 270 ambassades, hauts-commissariats, consulats généraux, consulats et bureaux satellites répartis dans 180 pays. Ses objectifs étaient de promouvoir la prospérité, d'assurer la sécurité des Canadiens dans le contexte mondial, ainsi que de promouvoir les valeurs et la culture canadiennes sur la scène internationale. Le 12 décembre 2003, le Gouverneur en conseil a, sur la recommandation du premier ministre, transféré certaines parties du MAECI à un nouveau ministère du Commerce international. Dans l'attente de la définition du mandat des deux ministères, il faut supposer que cette division des responsabilités n'ajoute ni n'enlève rien au mandat unique antérieur du MAECI, dont la description suit.

La Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1985) conférait au MAECI le mandat de conduire les relations internationales du Canada, de coordonner ses relations économiques, de favoriser le développement du droit international, de promouvoir le commerce international et de venir en aide aux Canadiens à l'étranger. Quatre grands rôles en découlaient : élaborer et coordonner la politique internationale du gouvernement, promouvoir les valeurs et les intérêts canadiens à l'étranger, venir en aide aux Canadiens, notamment pour le commerce, les investissements, les passeports et les services consulaires, et appuyer les autres ministères et organismes du gouvernement à l'étranger.

L'orientation stratégique imprimée au mandat et au rôle du MAECI venait des trois objectifs clés de la politique étrangère du Canada définis dans l'Énoncé de 1995 du gouvernement, *Le Canada dans le monde* :

- promouvoir la prospérité et l'emploi en favorisant le commerce international et les intérêts économiques du Canada, en maintenant l'accès aux marchés pour les biens et les services canadiens, en attirant l'investissement étranger et en faisant la promotion du tourisme au Canada;
- protéger la sécurité canadienne dans un monde stable en recourant à la diplomatie

pour faire échec aux menaces militaires, à l'instabilité internationale, à la dégradation de l'environnement, à l'appauvrissement des ressources naturelles, à la criminalité internationale, aux migrations incontrôlées et à la propagation de maladies pandémiques;

- projeter les valeurs et la culture canadiennes dans le monde en défendant le principe du respect universel des droits de la personne, la mise en place de gouvernements démocratiques et d'institutions stables, la primauté du droit et le développement durable, et en faisant rayonner la culture canadienne ainsi que les produits culturels et éducatifs canadiens à l'étranger.

Dans ce cadre stratégique, le MAECI prenait en compte de nombreux facteurs externes importants qui influent sur ses opérations, les principaux étant l'intégration et l'interdépendance mondiales, la réduction des menaces et le terrorisme international, les attentes et les préoccupations croissantes du public, ainsi que la nature des engagements gouvernementaux à l'égard des organisations et activités internationales.

En plus de réagir à des événements extérieurs sur lesquels il n'avait aucun contrôle direct, le MAECI devait aussi participer à un très large éventail d'activités tant nationales qu'internationales dans les limites de son mandat et de ses ressources. Les deux ministères continueront à jouer le rôle majeur que jouait le MAECI dans plusieurs domaines, entre autres lorsqu'il s'agit de mieux faire connaître les liens entre les intérêts internationaux et nationaux du Canada, par exemple dans le cas des engagements souscrits au Sommet mondial sur le développement durable, de profiter des occasions qui se présentent pour relever les défis nouveaux et traditionnels, par exemple le Plan d'action pour l'Afrique, et de promouvoir l'intérêt du Canada à préserver la paix et la sécurité humaine à l'échelle internationale.

On trouvera plus d'informations sur le cadre des priorités et de la planification stratégiques du MAECI sur le site <http://www.dfait-maeci.gc.ca/departement/mandate/sppf-fr.asp>